

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2017-025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 04 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept le quatre du mois d'avril à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de BOUSSAIS sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président.

23 présents + 3 pouvoirs :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jacky METAY, Jacques METREAU, Jacky PRINCAY, Lucette ROCHER, Huguette ROUSSEAU, Viviane CHABAUTY, Jean-Marie COLIN
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT, Jean-Michel PROUST,
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT,
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY,
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT,
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER,
- ✓ Commune de Louin: Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVÉAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnrière: Frédérique DAMBRINE,
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD,

3 pouvoirs :

- ✓ Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Jacky METAY
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Mathias DIXNEUF, Maryse CHARRIER, Claire SAINCOURT

Jean-Pierre CESBRON a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Jeudi 30 mars 2017

**COMPTABILITE FINANCES FISCALITE
VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017**

- Vu le CGCT sur l'adoption des budgets primitifs
- Vu l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2016
- Vu l'avis favorable du SPIC Assainissement Collectif en date du 20 mars 2017
- Sur proposition de M. Le Président

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, représentés, le Conseil Communautaire adopte les budgets primitifs 2017 (M14, M4 et M49) de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet avec reprise anticipée des résultats 2016. Les budgets primitifs 2017 s'équilibrent de la façon suivante :

BUDGET EN EUROS	Section d'investissement équilibrée à	Section de fonctionnement équilibrée à
Prestation de services	0 €	2 000 €
Multiservices de Boussais	23 002,18 €	28 639,60 €
Chevalerie du Thouet	25 490,99 €	486 269,19 €
Auralis Bâtiment TPL	241 786,05 €	158 529,74 €
ZAE La Pointe du Renard	250 412,34 €	192 706,17 €
ZAE le Dessus de Dissé	90 030,78 €	90 030,78 €
Auralis 1	70 543,02 €	69 783,12 €
Auralis 2	735 862,70 €	486 490,31 €
Bâtiment sur ZAC du Grand Tillais	73 335,88 €	17 335,88 €
Zone artisanale Le Grand Tillais	274 989,74 €	151 929,77 €
Budget Principal	2 846 736,79 €	4 332 871,78 €

SPANC	438,77 €	20 832,41 €
Ordures Ménagères	79 488,73 €	889 255,00 €
Assainissement Collectif	3 146 098,67 €	1 216 089,28 €

AR-Préfecture

079-200041416-20170404-D2017025-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-04-2017

Publication le : 12-04-2017

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOLLETT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET
33 Place des Promenades BP 60002
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 84 93 48